

CONTRIBUTION PROCHE-ORIENT

La CA du SNES prend acte, après quatre semaines de bombardements, après deux semaines de lourds combats terrestres, de l'arrêt de l'agression israélienne contre le Liban qui a entraîné la mort de plus de 1200 civils ainsi que le déplacement forcé d'au moins 900 000 libanais. Elle dénonce également les crimes de guerre commis ces dernières semaines : utilisation de bombes à fragmentation, bombardement de civils et d'infrastructures civiles vitales...

Elle constate que la position internationale, malgré la résolution 1701 (12 août 2005) de l'ONU, se traduit par un soutien plus ou moins implicite à la politique israélienne, notamment en Palestine où la répression et l'état de guerre (principales causes qui font que le Proche-Orient demeure un foyer de conflits) placent les populations dans une situation désespérée.

La CA du SNES demande aux chefs d'Etat européens d'intervenir pour faire premièrement appliquer la résolution du Parlement européen qui suspend l'accord privilégié entre Israël et l'Union Européenne et deuxièmement rétablir les aides à l'Autorité Palestinienne.

Elle exige en outre que toutes les résolutions de l'ONU soient appliquées, garantissant notamment l'extension du contrôle du gouvernement libanais **sur tout son territoire**, comme le précisent les dispositions de la résolution 1559 (2004), de la résolution 1680 (2005) et de l'« Accord de Taëf » de 1989 qui avait mis fin à la guerre civile. Résolutions jusqu'alors foulées au pied par l'État d'Israël.

La CAA estime enfin que le règlement des conflits au Proche-Orient passe par la tenue d'une conférence internationale, reconnaissant à tous les peuples concernés le droit d'avoir un Etat et de vivre dans la sécurité.